

STAGE

Travailler en collège aujourd'hui

11 MARS à Nevers

Bourse du Travail, 2 Bd P. de Coubertin

Travailler et survivre ou travailler et s'épanouir en collège ?

Une journée pour :

s'informer

réfléchir

échanger

Liberté pédagogique

Hiérarchie

Prescriptions
Institutionnelles

Garanties

Management

Vos droits

Vos obligations

Perspectives

Le SNES-FSU58 vous invite à une journée de stage où vous serez obligatoirement libérés de vos cours sans obligation de rattrapage ni perte de salaire pour réfléchir sur le métier.

Chaque enseignant syndiqué ou non peut participer à cette journée. Pour cela il suffit de déposer une demande d'autorisation d'absence de droit (voir verso) avant le 11 février auprès de votre principal et d'envoyer le bulletin d'inscription par courrier ou mel (snés-nievre@dijon.snes.edu)